

**10^e assemblée publique du conseil d'administration (assemblée spéciale)
VILLE DE SHAWINIGAN, 22 septembre 2005, à 17 h 00**

Procès-verbal de la dixième (10^e) assemblée publique du conseil d'administration en assemblée spéciale de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 22 septembre 2005 à 17 h 00, à la ville de Shawinigan.

PRÉSENCES :

M. Michel Angers	Siège, Développement social et communautaire
M. Jean-Pierre Ayotte	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M ^{me} France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M. Fernand Lajoie	Représentant, M. Yves Lévesque, maire, Ville de Trois-Rivières
M. André Landry	Maire, Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M ^{me} Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Marcel P. Marchand	Préfet, MRC des Chenaux
M. Jules Paquin	Préfet, MRC de Mékinac
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Christian Savard	Siège, Industrie, commerce et développement
M. Claude Trudel	Siège, Agroalimentaire et forêt

ABSENCES :

M ^{me} Hélène Arseneau	Siège, Loisir, culture et tourisme
M. Ernest Awashish	Grand-Chef du Conseil de la nation Atikamekw
M. Jean-Yves Laforest	Siège, Éducation et main-d'œuvre
M. Jean-Denis Leduc	Siège, Enseignement supérieur et R&D
M ^{me} Jocelyne Elliott Leblanc	Mairesse, Ville de Louiseville

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M ^{me} Noëlla Champagne	Députée de Champlain
M. Réjean Côté	Directeur général
M. Robert De Nobile	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
M. André Gabias	Député de Trois-Rivières
M. Patrick Guérard	Directeur adjoint
M. Claude Pinard	Député de Saint-Maurice
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice

Le président de la CRÉ, M. André Landry, préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M. André Landry, président, souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/04-05-10-122

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION de M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Marcel P. Marchand, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Résolutions
 - 2.1 Soutien aux activités de réseautage des CRÉ des régions ressources
 - 2.2 FIER-SOUTIEN
 - 2.3 Forestier en chef en Mauricie

- 3.0 Point d'information
 - 3.1 Forum de la société civile : report de la rencontre au 2 décembre 2005
- 4.0 Date de la prochaine réunion du conseil d'administration
- 5.0 Questions diverses du public
- 6.0 Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/04-05-10-123

2.0 RÉSOLUTIONS

2.1 Soutien aux activités de réseautage des CRÉ des régions ressources

Les CRÉ des régions ressources souhaitent investir dans la mise sur pied d'un réseau. Le financement obtenu dans l'ensemble des sept CRÉ soutiendra les activités de réseautage et l'élaboration de dossiers visant l'avancement des intérêts des régions ressources.

SUR PROPOSITION de M. Elzéar Lepage, appuyé par M^{me} Lise Landry, il est résolu de soutenir financièrement les activités de réseautage des CRÉ des régions ressources avec un montant maximum de 10 000 \$, provenant du volet « Autre Activité » du FDR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 FIER-SOUTIEN

Résolution visant la constitution du FIER-SOUTIEN à portée régionale

CONSIDÉRANT que le Fonds Laprade Trois-Rivières a récemment revu sa contribution technique et financière dans la constitution du FIER-SOUTIEN en Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'à l'occasion de la Commission économique régionale, du 19 septembre dernier, plusieurs acteurs de la scène locale et régionale ont manifesté leur volonté de mettre en place un FIER-SOUTIEN en Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'Investissement Québec a confirmé, le 21 septembre dernier, la possibilité de reporter de quelques semaines le dépôt du plan d'affaires;

CONSIDÉRANT la volonté exprimée par la Commission économique régionale que la CRÉ prenne en charge le soutien technique du dossier, notamment, la rédaction du plan d'affaires;

CONSIDÉRANT que les entités qui investiront dans la mise de fonds du FIER-SOUTIEN devront prochainement convenir ensemble de la politique d'investissement et des modalités de gestion du Fonds;

IL EST PROPOSÉ par M. Christian Savard, appuyé par M. Réjean Gaudreault, de confier au comité de travail du FIER, de la Commission économique régionale, la responsabilité de mener à terme les démarches entourant le dépôt du plan d'affaires auprès d'Investissement Québec et d'obtenir les confirmations de financement requises au plus tard le 14 octobre 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 Forestier en chef en Mauricie

Résolution relative à la localisation des bureaux du Forestier en chef du Québec dans la région de la Mauricie

- CONSIDÉRANT que le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a engagé le processus pour l'entrée en fonction du Forestier en chef pour le Québec;
- CONSIDÉRANT qu'il apparaît souhaitable que le gouvernement du Québec démontre de façon tangible son intention de décentraliser les instances de décision et de gestion et que dans ce contexte, la localisation du Forestier en chef en région forestière, à l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale, semble évidente compte tenu de la convergence des mandats par rapport au milieu d'intervention;
- CONSIDÉRANT que la Mauricie démontre et confirme, au-delà de son intérêt, son intention de voir s'établir les bureaux permanents du Forestier en chef et de son équipe de travail sur son territoire administratif;
- CONSIDÉRANT que la Mauricie considère que les rôles et fonctions du Forestier en chef doivent s'exercer dans un milieu caractérisé compte tenu des mandats à mettre en œuvre et des préoccupations à soutenir pour le développement des régions et du Québec;
- CONSIDÉRANT qu'à cet égard, la Mauricie présente des caractéristiques regroupant les réalités forestières québécoises et, de surcroît, possède une situation géographique centrale et stratégique par rapport au territoire forestier québécois;
- CONSIDÉRANT qu'au surplus, la Mauricie dispose de liens et d'infrastructures de communication modernes et efficaces, d'expertises de haut niveau (ministères, industries, université, divers organismes et associations régionales, etc.) et d'un historique de collaboration et d'harmonisation souligné comme modèle;
- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus de la Mauricie anticipe avec beaucoup d'intérêt les grands défis qui se posent aux régions et aux intervenants du milieu forestier et qui, pour la soutenir, a déjà mis en place sa Commission forestière régionale d'où émane la demande de revendiquer la localisation du Forestier en chef dans la région de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Jules Paquin, de demander au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, de considérer la région de la Mauricie pour localiser et installer les bureaux, services, et équipe de travail du Forestier en chef du Québec et que la Conférence régionale des élus de la Mauricie invite le ministre à entreprendre dans les meilleurs délais les discussions pour faciliter l'installation du Forestier en chef en Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/04-05-10-124

3.0 POINT D'INFORMATION

3.1 Forum de la société civile : report de la rencontre au 2 décembre 2005

M. Michel Angers mentionne que la rencontre du Forum de la société civile, initialement prévue le 30 novembre 2005, doit être repoussée au vendredi 2 décembre 2005.

CA/04-05-10-125 4.0 DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. André Landry indique la nécessité de devancer la date de la prochaine réunion du conseil d'administration, initialement prévue le 24 octobre 2005. Le prochaine séance aura donc lieu le 13 octobre 2005, à 19h00. Le lieu de la rencontre sera confirmé ultérieurement.

CA/04-05-10-126 5.0 QUESTIONS DIVERSES DU PUBLIC

Aucune question du public.

CA/04-05-10-127 6.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Marcel P. Marchand, appuyé par M^{me} France Beaulieu, l'assemblée est levée à 17 h 30.

André Landry
Président

Patrick Guérard pour
Jocelyne Elliott Leblanc
Secrétaire